

## REVUE ÉTRANGÈRE.

Un des écrivains français les plus populaires de l'époque, M. Edmond About, a été arrêté par les Prussiens à Strasbourg et mis en prison pour avoir écrit contre la Prusse. Le gouvernement français a demandé aussitôt sa libération, mais Bismarck refuse, de là une grande excitation en France.

On parle beaucoup de nommer un vice-président à la réunion de l'Assemblée Nationale, afin de parer la crise que causerait la mort de M. Thiers; car il est étonnant comme tout le monde redoute cette éventualité et semble s'y attendre.

Certaines révélations démontrent que le fameux Rochefort est un sans-cœur; pendant qu'il se posait devant le public comme un homme à grands sentiments, à idées généreuses et qu'il dépensait des sommes énormes dans les amusements les plus frivoles, il laissait dans la misère son vieux père, le marquis de Rochefort. Il est juste qu'on dévoile l'hypocrisie de ces afficheurs de principes et de sentiments.

Cent quatre-vingts communaux condamnés à la déportation, ont été embarqués à Brest pour la Nouvelle-Calédonie.

19 septembre.—Les trois communaux exécutés à Satory, Lolive, Deschamps et Deniville, sont morts avec bravoure. Leurs derniers mots ont été: *Vive la République! A bas les traîtres!*

## ANGLETERRE.

Les journaux de Londres prodiguent les éloges à un Américain, M. John Blenham, qui a plongé hier dans la Tamise et sauvé au péril de sa vie une personne qui allait se noyer.

On dit que la Princesse Béatrice, la cinquième fille de la Reine Victoria, et la seule qui ne soit pas encore mariée, est fiancée au marquis de Stafford. La princesse a 16 ans et le marquis 22.

Les internationaux, dans leur dernier meeting, ont adopté une plateforme en faveur du suffrage universel par ballot pour les fonctions législatives et judiciaires, de l'éducation gratuite et obligatoire dans les écoles publiques, du licenciement des armées permanentes, de l'abolition des impôts indirects, de l'établissement d'une taxe progressive sur le revenu et de la suppression de l'usure. La majorité des membres présents est favorable à une séparation complète de la société d'avec la section de Carl Marx.

## L'ARBITRAGE.

Les journaux tories sont très mécontents de la décision des arbitres de Genève.

Le fait est qu'aux Etats-Unis les adversaires de Grant sont aussi mécontents. Des deux côtés l'esprit de parti est pour beaucoup dans ces mécontentements. Le règlement est aussi satisfaisant qu'il pouvait l'être pour des gens qui ne voulaient pas se battre.

## ESPAGNE.

Dans son discours d'ouvertures des Cortès, le roi Amédée a dit que le gouvernement est résolu à supprimer la rébellion cubaine, et qu'il enverra dans l'île de Cuba toutes les troupes nécessaires pour terminer la guerre.

Les sénateurs et députés ministériels ont tenu une réunion dans laquelle il a été décidé de soutenir Rivero pour président des Cortès, et Figuerola pour président du Sénat. Le premier ministre Zorilla, qui assistait à la réunion, a déclaré que "le gouvernement sera celui non d'un parti, mais du pays entier. Quant au roi, Zorilla restera à ses côtés jusqu'à la fin, et se fera tuer sur les marches du trône, s'il le faut."

On dit qu'il se prépare un autre mouvement carliste et que Cathelineau a mis son épée au service de Don Carlos qui paraît décidé à remonter sur le trône d'Espagne. Don Carlos revendique la couronne au nom de la légitimité, comme le comte de Chambord fait en France; mais il ne veut pas attendre comme Henri V qu'on vienne le chercher.

On dit que plusieurs des membres de la famille des Bourbons n'approuvent pas un mouvement, le Comte de Chambord, le premier.

## MORT DU ROI DE SUÈDE.

Une dépêche de Stockholm annonce que le roi de Suède est décédé mercredi soir à Malmo. Charles XV, Louis-Eugène, était né le 3 mai 1826, et avait succédé le 8 juillet 1859 à son père, le roi Oscar, fils de Bernadotte. Le 19 juin 1850, il avait épousé la princesse Louise d'Orange, décédée le 29 mars 1871. Le seul enfant né de ce mariage est une fille, Louise-Joséphine-Eugénie, devenue par son mariage princesse royale de Danemark.

Charles XV n'ayant pas de fils, la couronne de Suède échoit à son frère, Oscar Frédéric, duc d'Ostrogothie, né le 21 janvier 1829 et marié en juin 1857 à la princesse Sophie de Nassau dont il a eu trois fils.

## PRUSSE.

Le gouvernement prussien fait de grands efforts pour empêcher l'émigration.

L. O. D.

## NAPOLÉON JUGÉ PAR MGR. DUPANLOUP.

On lit dans un journal français :

En célébrant le centième anniversaire de Napoléon, donné au monde le 15 août 1769, nous devons chercher à faire comprendre sa grandeur par les jugements qu'ont portés de lui les hommes de génie au cœur sincère. Mgr Dupanloup, dans une leçon donnée à la Sorbonne le 6 mai 1842, après avoir démontré que les splendeurs humaines sont toujours expiées, et avoir cité

à ce sujet plusieurs exemples, prononça sur Napoléon ces appréciations applaudies :

"Et si maintenant je voulais parler de cet homme extraordinaire qui chez nous, dans ce siècle même, a accompli tant de grandes choses, ne me fournirait-il pas un texte magnifique pour la démonstration de la loi providentielle dont j'ai parlé? Jamais le genre humain ne s'est élevé plus haut, jamais aussi le génie n'a fait une semblable chute!

"Cet homme avait dans l'origine donné des gages à la religion, mais plus tard il lui avait porté des coups cruels. Cependant à ses derniers moments il a été béni par l'Eglise, et j'en reste à la bénédiction.

"L'homme puissant et fort, le génie des combats, le chef et le fondateur d'un empire qui semblait vouloir faire revivre le colossal empire romain, cet homme devant qui les rois disparaissaient pour faire place à ses lieutenants, à ses frères, quels travaux! quelle gloire! que de grandes et magnifiques choses dans cette carrière de vingt ans! Il voit l'Europe à ses pieds; sur son front rayonne une double couronne; il plane pour ainsi dire sur le monde entier! Eh bien, la loi mystérieuse et providentielle n'arrête pas son action devant la majesté de cette grandeur inouïe; la foudre résonne déjà qui doit atteindre ce front superbe; elle éclate, elle frappe, et ce génie puissant est abattu. Nulle grandeur humaine n'avait égalé sa grandeur; nulle infortune aussi n'égala jamais la sienne.

"Je m'arrête, Messieurs. Le profond recueillement, le silence avec lequel vous écoutez ces paroles me rappellent quelques mots de l'homme que j'ai déjà cité deux fois. Dans un de ces entretiens familiers qu'il avait sur le rocher de Sainte-Hélène avec quelques-uns de ses anciens compagnons de combats, entretiens dans lesquels tant de grandes pensées s'échappaient en traits rapides et inattendus, Napoléon disait un jour : "C'est une chose extraordinaire qu'après dix-huit siècles Jésus-Christ soit encore aimé."

"Et après un instant il ajoutait : "Nul homme, quelque grand qu'il fût, n'a jamais été aimé plus longtemps que sa vie. "Aujourd'hui, qui aime César? qui aime Alexandre? Non les grands hommes ne sont pas aimés. Jésus-Christ est le seul.... "Mais je me connais en hommes : Jésus-Christ n'est pas un homme, voilà pourquoi après dix-huit siècles on aime encore "Jésus-Christ."

## MÉMORIAL NÉCROLOGIQUE.

Jeudi le 12 Septembre à 2½ heures de l'après-midi, madame Marie-Joséphine-Luce-Eliza de Blois, épouse de Rosaire Thibaudeau, Ecr., négociant de Montréal, rendait le dernier soupir.

Née le 8 Septembre 1842, à St. Michel de Bellechasse, Mme Thibaudeau a pu, pendant ce court espace de vie, pratiquer toutes les vertus de la femme forte de l'Evangile. Caractère ferme, cœur aimant, esprit vif, intelligence nourrie aux plus pures sources de l'éducation domestique et de l'instruction chrétienne, elle n'a su faire que des heureux autour d'elle. Le foi en Dieu, l'amour de la famille, le dévouement conjugal, la charité pour tous, chacune de ces bonnes et saintes choses, qui ne se donnent qu'aux âmes prédestinées, formaient celle que la famille de Blois et M. Thibaudeau viennent de perdre. Aussi la chère morte a-t-elle pu s'endormir avec les paroles du psalmiste : "In pace in ædipsum, dormiam et requiescam."

Madame Thibaudeau n'était mariée que depuis le 8 septembre 1868, et laissait deux enfants ainsi qu'un mari et une famille inconsolables, à qui nous présentons nos compliments de condoléances.

## NOUVELLES GÉNÉRALES.

On s'occupe déjà du choix du futur *Orateur*. Les uns disent que le gouvernement proposera la réélection de M. Cockburn; d'autres que son choix se portera soit sur M. Blanchet, député de Lévis, soit sur M. Campbell, de la Nouvelle-Ecosse.

M. Wells, libéral, a été élu à Brant Sud pour remplacer M. Blake dans la Chambre locale.

M. Blake sera de retour au Canada au commencement d'octobre. Sa santé s'est fort améliorée.

La première place à la gauche de l'*Orateur* à la Chambre des Communes, où siégeait l'hon. M. Sanfield MacDonald, a été retenue pour l'hon. John Young.

Nous apprenons avec plaisir que M. Antoine Moussette, propriétaire-Ejiteur de l'*Avenir National* vient d'être élu l'un des juges de paix pour la ville de St. Albans, à une majorité de près de 600, sur tous les autres.

Le *Métis* rapporte les faits suivants :

Hier après-midi, M. Moïse Normand passait tranquillement sur le pont de la rivière Assiniboine, lorsqu'un soldat entreprend de l'empêcher d'avancer. M. Normand fait des efforts pour continuer son chemin, mais le soldat le frappe et une rixe s'en suivit. Comme toujours cinq ou six autres fils de Mars arrivent à l'instant, au secours de leur confrère, et combattent vaillamment.

M. Normand, ainsi que M. Joseph St. Germain, fils, qui se trouve présents, sont brutalement assommés, et poursuivis jusqu'au bas de la Rivière-Rouge, où M. St. Germain, la figure tout ensanglantée, faillit tomber entre les mains d'un soldat qui lui donnait la chasse armé d'un couteau.

Nous sommes toujours surpris, lorsque nous lisons de tels faits. A entendre parler des *Métis* nous croyions que ce n'étaient pas des gens à se laisser maltraiter, nous pensions au contraire qu'il faudrait les retenir pour les empêcher de commettre des violences.

Le général Sherman qui est arrivé d'Europe dit que l'agriculture est tout aussi avancée en Ecosse qu'aux Etats-Unis. Il croit que certains gouvernements européens, et notamment celui d'Allemagne, sont opposés à l'émigration, principalement parce qu'elle enlève des sujets à la conscription.

Des ouvriers terrassiers ont trouvé à la Pointe St. Charles, en creusant un égout, un squelette humain. Cette découverte a été faite à quelques verges du canal, un peu avant d'arriver au pont de fer du Grand Tronc. Ces ossements ont été transportés à la station de la Pointe St. Charles, où M. le Corouer Jones doit ouvrir une enquête.

## NOS GRAVURES.

## EXHIBITION.

L'exhibition des produits de l'horticulture a attiré, cette année comme toujours, une foule de curieux. Elle avait lieu dans l'enceinte connue sous le nom de *Victoria Rink*. C'est là qu'on se livre l'hiver à l'exercice du patin.

L'exhibition de la société d'agriculture d'Hochelaga avait lieu dans le même temps au Mile-End. Toutes deux ont eu un grand succès.

Notre artiste a crayonné quelques uns des principaux chevaux de trait qu'on a remarqués à cette exhibition, des chevaux canadiens améliorés comme on en voit maintenant un bon nombre dans le comté d'Hochelaga. MM. les organisateurs de ces exhibitions n'ayant pas jugé à propos de nous envoyer de cartes, et de nous faire jouir des privilèges accordés aux autres journalistes, nous ne sommes pas en état de faire un compte-rendu satisfaisant de ces deux exhibitions.

Il est peut-être bon de faire remarquer en passant que nous comptons dans un grand nombre de paroisses trente et quarante abonnés parmi les cultivateurs.

## LES CHUTES DE STE. URISLE.

Ces chutes que forme la rivière Maskinongé sont situées à trois milles du village et à neuf milles de la Rivière du Loup. La rivière en se bifurquant s'élançe à travers des rochers immenses et tombe de cascade en cascade sur une étendue de deux arpents, l'une large d'au moins 150 pieds et l'autre variant de cinquante à cent pieds. Rien de plus pittoresque et de plus grandiose que ces chutes.

Au sommet se trouvent les moulins de MM. Boyer & Hudon qui exploitent les pouvoirs d'eau incomparables que donnent ces chutes, avec une grande énergie. Ils ont presque constamment à leur service dans leurs chantiers ou au moulin de cent à deux cents hommes. Ils ont construit un pâté de maisons en bois formant une dizaine de logements pour quelques uns de leurs hommes mariés et ils bâtissent en ce moment pour eux-mêmes une grande maison à plusieurs étages. Dans les flancs des rochers qui bordent les chutes, il y a de riches veines de cuivre. MM. Boyer & Hudon ont déjà fait des travaux considérables pour voir s'il n'y avait pas là quelque mine considérable à exploiter, et ils ont raison de croire qu'ils réussiront. Mais rien de beau et de riche comme les pouvoirs d'eau de cet endroit charmant; il y a là de quoi faire marcher dix manufactures, et nous sommes heureux que ces trésors d'industrie soient tombés en aussi bonnes mains.

## LE TROUBADOUR.

Cette gravure nous reporte à cet âge poétique qu'on appelle le moyen âge, époque charmante, quoiqu'on en dise, où tout le monde voulait être poète, troubadour ou guerrier. L'amour de la richesse n'absorbait pas alors toutes les âmes comme aujourd'hui; la gloire, la beauté, la chevalerie, la musique étaient les Dieux du jour. Les hommes étaient braves et beaux, les femmes charmantes, les esprits enthousiastes, les cœurs ardents; le costume des guerriers était magnifique, pittoresque, le fait est que l'habillement en général des hommes et des femmes était d'une grande richesse et rehaussait leur taille et leur beauté d'une manière merveilleuse. Comment veut-on que les hommes soient beaux maintenant et qu'ils soient chevaleresques avec des vêtements si ridicules. Supposez un troubadour avec un chapeau de castor et un habit à queue, arrivant à la porte d'un château, un violon à la main. Croit-on que les belles dames du château l'auraient accueilli avec autant d'empressement? Et ces troubadours comment charmaient-ils les populations?—En chantant la gloire des chevaliers, la beauté des princesses, les souvenirs des ancêtres. Et non seulement ces troubadours charmaient les loisirs des dames et des grands seigneurs, mais ils exaltaient le courage des guerriers sur les champs de bataille par leurs chants patriotiques, et ils donnaient souvent eux-mêmes l'exemple de l'héroïsme. Comment pourrait-on faire cela aujourd'hui? L. O. DAVID.

PENDU ET POURTANT... PAS PENDU.—Qui l'aurait cru? il paraît qu'entre la corde au cou et la mort il reste encore de la place pour le petit bonheur... d'en réchapper: l'histoire suivante le prouve bien.

À la fin de juillet, le nommé Franks était condamné à être pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'en suivit, pour s'être permis une légère familiarité sur la personne de M. Thomas Muir. N'oublions pas de dire que cette petite privauté a causé la mort de M. Muir. Donc Franks avait été condamné à être pendu le 27 août par la cour de Figi. Le pauvre diable avait fait son sacrifice et le 27 au matin il se levait, sinon en fredonnant *Marlbrough s'en va-t'en guerre*, du moins avec résignation. Mais Franks jouait de malheur ce jour là: le shérif n'était pas prêt à faire monter le coupable vers les cieus ou plutôt vers la potence. Le criminel, qui savait parfaitement qu'il n'attendrait pas sa corde bien longtemps jeta les hauts cris; et prétendit en le jurant par le sozodonte du Dr. Pourtier que c'était une suprême injustice et une cruauté épouvantable de faire subir deux fois à un homme les terribles angoisses de la mort par la corde. Nous n'avons pas un *fort faible* pour les criminels, et cependant nous l'approuvons. Les journaux de l'endroit, (le *Times* surtout) n'ont pas manqué de stigmatiser comme elle le méritait, l'odieuse conduite du shérif.

Enfin quelques jours après, il fit annoncer à Franks qu'il eût à se préparer à mourir le lendemain. Le lendemain, Franks, en désespoir de cause, soumis à la Providence, se trouva prêt et il se rendit escorté du bourreau et de ses aides sur la place des exécutions. Franks monta sur l'échafaud d'un pas ferme, le bourreau poussa la trape et le malheureux fut lancé.... vivant comme devant, (nous allions dire dans l'éternité)... La corde avait été si mal placée qu'elle ne pouvait produire la mort qu'après beaucoup de temps. Ce fut en vain que Franks demanda qu'on vint le finir, on ne le voulut pas et, comme après tout le pauvre jeune homme avait une petite faiblesse pour la vie, il essaya à se dépitier. Le shérif ne lui en donna pas le temps, d'un coup de couteau..... il coupa la corde, Franks fut ramené dans sa prison.

On se demande maintenant ce que l'on va faire du prisonnier. Il nous semble à nous qu'il n'est que juste qu'on le mette en liberté; il serait injuste de le pendre deux fois pour le même crime; car enfin, il a été bel et bien pendu. Il est vrai que la sentence portait entr'autres choses consolantes: "pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'en suive," mais ce n'est pas la faute de Franks s'il n'est pas mort: il a voulu mourir, il a demandé la mort, c'est le shérif qui a coupé la corde. Les autorités seules sont à blâmer. Nous le répétons: Franks doit être libéré et c'est l'avis des journaux de Tragi et des environs.

A. C.